

Règlementations douanières - Favoriser la compétitivité des opérateurs économiques

Avec un chiffre d'affaires en 2020 de 280 millions d'euros, le groupe Herport reste l'un des opérateurs les plus actifs sur le marché. Présent dans plus de 27 pays et disposant de 55 bureaux dans lesquels travaillent 524 collaborateurs, le groupe s'est vu accordé depuis 2015 plusieurs certifications : IATA, DGAC, ISO 9001 & OEA depuis 2010. En confiant leurs applications logistiques à un opérateur économique comme Herport, et à sa cellule de conseil en douane E-Customs, les grandes entreprises commerciales et industrielles bénéficient de méthodes efficaces et innovantes en matière de communication, de suivi et traitement de leurs opérations de transport & douane.



MADAN MANOHAR

CONSULTANT EN DOUANE CHEZ HERPORT

Qui sont vos clients et quelles sont leurs attentes ?

Herport s'adresse à de nombreux secteurs commerciaux et industriels tels que les produits pharmaceutiques et de santé, le textile et la mode, l'automobile, l'électronique... Initialement spécialisée dans les opérations d'import/export dans le domaine du textile, la société Herport s'est diversifiée et propose aujourd'hui ses services à des entreprises de toutes tailles. Les clients s'appuient sur le professionnalisme, la connaissance accrue de la réglementation et les services sur-mesure avec suivi des

opérations du groupe.

Nos clients sont très attentifs à l'écoute et la compréhension de leurs besoins ; à la réactivité du service client ; à la résolution méthodique des litiges et à l'assurance de pouvoir bénéficier de services personnalisés.

Quels sont les outils et services proposés par E-customs à vos clients pour leurs formalités douanières ?

E-Customs propose à ses clients une diversité de prestation afin d'assurer une maîtrise de la matière douane au sein de

leurs entreprises, avec, en premier lieu, une veille réglementaire.

Elle doit être à la fois générale et ciblée sur l'activité du client. Actuellement, ce procédé s'impose pour tout acteur économique, importateur ou exportateur, puisque la veille avise et protège les opérateurs dans leur démarche en leur offrant une garantie durable dans la pratique de leur activité. Nous accompagnons nos clients par la diffusion des nouvelles réglementations et la publication régulière de sujets de réflexions et de conseils sur les opérations de commerce international. Nous tenons à leur fournir une information continue sur la fiscalité, les normes, les nouvelles réglementations et tout autre sujet logistique, ce qui fait d'E-customs un allié exclusif et indispensable.

Et pour ce qui est du conseil en douane ?

Respecter ce qu'énonce la législation douanière est essentiel pour ne pas subir de sanctions à la portée considérable. Tout opérateur économique, importateur

« E-Customs propose à ses clients une diversité de prestation afin d'assurer une maîtrise de la matière douane au sein de leurs entreprises, avec, en premier lieu, une veille réglementaire »

ou exportateur, est soumis à des obligations et à des interdictions. Pour éliminer tout risque d'infractions et éviter ainsi les sanctions, nos experts-conseillers décortiquent parfaitement la réglementation douanière et suivent de près tous les changements qui constamment la modifient. C'est en cela que nos services s'avèrent utiles et bénéfiques. Grâce à nos conseils, le business est protégé et les conditions d'achat et de vente à l'international optimisées ! Cette optimisation concerne notamment l'usage des incoterms, qui définissent les frais et établissent les risques qu'un client souhaite engager pour ses flux. Le choix à réaliser est déterminant puisqu'il permet d'anticiper les formalités auxquelles il aura à faire face lors de son passage en douane.

Comment établissez-vous l'audit des procédures douanières actuelles ?

Nous le faisons en mettant en œuvre nos techniques d'évaluation et notre savoir-faire acquis durant les trente dernières années. Notre sens de la communication

favorise un climat de travail efficient idéal lors de la vérification de la fiabilité économique, financière et commerciale d'une entreprise, incluant un examen minutieux de sa fonction logistique pour aiguiller vers son amélioration certaine. Parmi nos attributions sont répertoriées :

- l'évaluation des risques ;
- la rédaction des rapports d'audit ;
- les prestations indispensables à une gestion efficiente de l'activité d'une entreprise ;
- Le contrôle.

Dans le cas d'un contrôle douanier a posteriori, une assistance est garantie pour chacune des phases précontentieuses et contentieuses afin de sécuriser l'entreprise. Pour toute contestation faisant suite à un contentieux douanier, nous représentons l'entreprise en faisant appel à nos avocats spécialisés. Nos services s'étendent aux contrôles des déclarations douanières déjà effectuées : nous analysons les déclarations en douane, qu'elles soient non conformes ou dépourvues de manquement vis-à-vis de la réglementation.

Nos spécialistes informent également sur les mises-à-jour, les procédures et les téléprocédures, pour réussir à parfaitement mener les formalités douanières.

Que garantit votre accompagnement personnalisé et sur mesure ?

L'accompagnement personnalisé de nos clients est notre plus grand atout. Notre expérience et nos compétences certifient la qualité des prestations octroyées. Nos clients sont suivis par des experts du secteur douanier tout au long de leurs démarches, suivant l'option et le type d'accompagnement qu'ils souhaitent mettre à profit pour leur entreprise. Ils peuvent ainsi bénéficier de nouvelles procédures simplifiées de dédouanement, notamment celle de dédouanement à domicile (PDD). Le gain de temps et d'argent représente un avantage indéniable pour l'entreprise.

Ils peuvent profiter du dédouanement centralisé national (DCN). Nous concevons avec soin leur schéma de dédouanement, choisissons la moda-



e-CUSTOMS
by HERPORT

LA PAROLE AUX EXPERTS

lité déclarative adéquate pour les flux de marchandises et nous occupons rigoureusement des formalités annexes. Ils peuvent également être assistés dans leurs démarches pour l'octroi, de la part des autorités douanières mais aussi des régimes particuliers que sont, entre autres, les perfectionnements actif & passif mais également la destination particulière. Nous les accompagnons législativement, administrativement et pratiquement que ce soit pour le perfectionnement passif qui ouvre le droit à la transformation des marchandises hors Union européenne en vue de les réimporter, ou pour le perfectionnement actif axé sur la transformation des marchandises dans l'Union européenne pour la réexportation ou pour la destination particulière qui permet une tarification préférentielle des marchandises mises en libre pratique.

Nos clients peuvent être aiguillés pour chaque exportation vers un pays qui détient une relation préférentielle avec l'Union européenne. Nous les accompagnons dans leurs démarches d'obtention du statut exportateur agréé, qu'ils soient agréés (EA) ou enregistrés (EE). Nous les assistons pour l'obtention du numéro EORI (Economic Operator Registration and Identification) et pour l'adhésion au service SOPRANO-REX, afin de jouir de ses avantages.

Enfin, ils peuvent bénéficier d'un traitement des procédures douanières plus rapide, plus fluide et plus sûr en devenant opérateur économique agréé (OEA). Nos conseils et notre accompagnement personnalisé leur permettent, à travers le respect de la solvabilité financière, l'amélioration de leur système de gestion des écritures commerciales, et le respect des normes douanières de sécurité et de sûreté, l'obtention avantageuse du statut OEA.

Quelle est, ce faisant, votre valeur ajoutée sur l'optimisation de leur chaîne logistique ?

Trop souvent négligée, voire passée sous silence par peur ou par manque de connaissance, la douane reste le parent pauvre des organisations. Et pourtant, une forte connaissance de la « matière

douanière » permet aux entreprises de réaliser de fortes économies, fluidifier leurs affaires et garantir la conformité réglementaire.

La mission première de E-Customs est d'aller à la rencontre des sociétés pour réaliser des entretiens conseils personnalisés. Les solutions les plus adaptées à leur secteur, leurs flux et leurs contraintes leur sont proposées.

Selon Emmanuel THUAL, European CEO, « les maîtres mots sont : sécuriser, fluidifier, optimiser ! Notre nouveau service se veut innovant, ergonomique et ciblé sur l'activité de nos clients. Nos équipes ainsi que nos experts sont là pour donner vie à vos projets ! ».

Une quinzaine de PDD a été mise en place depuis la création de E-Customs et une poignée de client nous a fait confiance pour l'intégration de l'OEA et de procédures diverses dans leur société.

Comment toujours veiller à une connaissance actualisée des réglementations douanières et réussir à en anticiper les évolutions ?

Nous participons aux différents colloques organisés par la douane, aux conférences des organismes réputés et reconnus. Nous consultons le journal officiel de la RF et de l'UE et assurons ainsi une veille quotidienne diffusée aux collaborateurs.

Quelles sont aujourd'hui les innovations qui permettent d'accroître la fluidité des flux de marchandises ?

Une parfaite connaissance de la réglementation évite les blocages en douane. Concernant le BREXIT, E-Customs a permis la création d'une plateforme (nommée CLEARANCE) permettant à toute personne physique ou morale d'établir des demandes de formalités douane import/export. La solution est optimisée, sécurisante, pensée pour l'utilisateur et écologique (0 papier).

Nous travaillons actuellement à une application qui permettra à toute personne, où qu'elle soit, d'obtenir la nomenclature douanière d'une marchandise tout en ayant accès aux informations relatives

à sa réglementation et à sa taxation directement sur son mobile ou son PC.

Le droit douanier est-il, dans ses évolutions, le parfait reflet des mutations de société ?

La globalisation, qui offre de grandes chances de parvenir à un développement mondial, avance de façon irrégulière. Certains pays s'intègrent à l'économie mondiale plus rapidement que d'autres. Pour ceux qui ont pu s'intégrer, la croissance est plus forte, l'éducation progresse et la pauvreté diminue.

Sous l'effet de politiques tournées vers l'extérieur, les pays d'Asie de l'Est, qui figuraient parmi les plus pauvres de la planète il y a 40 ans, sont pour la plupart devenus dynamiques et prospères.

Les échanges commerciaux sont depuis la nuit des temps un accélérateur de partage des différentes cultures, règles et façon de vivre. C'est en quelque sorte un rempart aux différents conflits entre nations. Mais, les avantages de la mondialisation ne sont pas sans contrepartie notamment avec le risque sur l'origine des capitaux ou les dégâts causés à l'environnement. Un équilibre doit être trouvé.

Le droit douanier est donc plutôt le reflet des politiques mises en place par les pays ou groupes de pays qui sont censés avoir une vision à court terme sur la condition des Européens et une vision à plus long terme sur la garantie des grands équilibres de la paix dans le Monde. Nous pensons qu'elle répond en partie aux mutations de nos sociétés.

Enfin, et c'est un élément important, les droits de douane, prélèvements agricoles... représentent en 2019 environ 14 % du total des recettes de l'Union Européenne. Cette somme, non négligeable, est utilisée en partie pour améliorer la condition de vie des citoyens de la zone Euro. De plus, comme dans toute relation commerciale, il faut des règles et savoir les faire respecter. La douane, à travers les instruments de défense commerciale (Droits Antidumping notamment), les mesures de prohibitions et de restrictions à l'importation, remplit parfaitement cette mission ■